



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 22 SEPTEMBRE 2016, À 8H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSA.

Sont présents : Madame Parise Cormier et messieurs Mark Cardwell, Robert Paquet et Robert Pilote.

Absents avec motivation : Monsieur Léopold Michel, madame Louise Thouin et monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Réflexion	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #16-264 Avis de convocation	Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.
Procès-verbal de correction	Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier présente un procès-verbal de correction concernant le règlement numéro 16-700 décrétant des travaux de remplacement d'aqueduc, d'égout et de réfection de voirie de la rue du Faubourg et prévoyant un emprunt de 285 000 \$ pour en acquitter le coût.
Procès-verbal de correction	Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier présente un procès-verbal de correction concernant le certificat sur la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter ayant demandé la tenue d'un scrutin référendaire sur le règlement numéro 16-700 décrétant des travaux de remplacement d'aqueduc, d'égout et de réfection de voirie de la rue du Faubourg et prévoyant un emprunt de 285 000 \$ pour en acquitter le coût.
Rés. #16-265 Garantie hypothécaire	Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ; Que la municipalité autorise la maire, madame Parise Cormier, et le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith à signer l'acte accordant à la compagnie 9151-28220 Québec inc accordant une mainlevée de la garantie hypothécaire affectant les lots 860 et 877 du cadastre officiel de la paroisse de St-Féréol, en contrepartie d'une nouvelle garantie hypothécaire sur le lot 925 du cadastre officiel de la paroisse de St-Féréol.
Rés. #16-266 Appui - Politique familiale et des aînés (MRC de La Côte-de-Beaupré)	Attendu le projet de la MRC de La Côte-de-Beaupré visant à réaliser et coordonner une politique familiale et des aînés; Attendu que le Conseil municipal est favorable au projet et souhaite l'appuyer; <u>En conséquence</u> : Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ; Que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges : • informe la MRC de La Côte-de-Beaupré qu'elle appuie son projet de réaliser et coordonner une politique familiale et des aînés, • désigne madame Louise Thouin en tant qu'élue responsable des questions familiales et des aînés,



No de résolution
ou annotation

- désigne monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs, en tant que fonctionnaire responsable et mandataire délégué pour le suivi du dossier.

Période de
questions

Aucune question n'a été posée au Conseil municipal.

Fin de la
séance

Levée de la séance à 8 heures 36.

Parise Cormier, maire

Martin Leith, secrétaire-trésorier